

27/02/2023

Les élus du GART réagissent au plan en faveur des transports annoncé par la Première ministre à l'occasion de la remise officielle du rapport du COI

À l'occasion de la remise officielle du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (COI), ce vendredi 24 février 2023, la Première ministre a annoncé un plan d'investissement de 100 Milliards d'€ à l'horizon de 2040, s'appropriant ainsi favorablement le scénario dit de « planification écologique » proposé par le COI et qui considère le mode ferroviaire comme en étant l'armature.

Les élus du GART se félicitent qu'un tel plan ambitieux ait été retenu, d'autant qu'il insiste sur l'importance des transports du quotidien, notamment avec la création de RER métropolitains. Sachant que les transports sont la première source d'émissions de gaz à effet de serre, les RER métropolitains renforceront l'indispensable lutte contre le changement climatique qui est une priorité absolue pour notre pays.

Le GART est aussi satisfait de voir que, pour la création de ces RER, un rôle spécifique va être donné à la Société du Grand Paris dont l'expérience et le savoir-faire indéniables seront d'un précieux secours pour les AOM.

Dans son rapport, le COI insiste pour que soient pérennisés, de façon plus régulière, les appels à projets pour les transports collectifs en site propre (TCSP) qui ont prouvé leur capacité à développer de nouvelles offres performantes de transports publics du quotidien. À cet égard, le GART rappelle que figure dans ses propositions pour la nouvelle mandature présidentielle et législative la demande d'une intervention de l'État à hauteur de 5 Milliards d'€ dont 2 pour l'aide à l'indispensable transition énergétique et 3 qui seraient consacrés à ces appels à projets. Au nombre de ces propositions, figure aussi la création d'un titre unique de transport dont le GART est heureux que le ministre des Transports l'ait à nouveau publiquement soutenue ce vendredi matin.

Les élus du GART insistent, comme le font le rapport du COI et la contribution de Louis Nègre, Philippe Tabarot et Christine Herzog annexée à ce rapport, sur l'importance d'investir également dans la mobilité rurale et périurbaine. C'est d'ailleurs ce qu'ont permis les troisième et quatrième appels à projets en cours de déploiement.

Enfin, les élus du GART demandent que ce plan d'investissement sans précédent dans les transports ferroviaires s'accompagne de mesures permettant de redonner des marges de manœuvres aux AOM en matière de fonctionnement. Nous réitérons aussi notre demande d'un abaissement de la TVA à 5,5 % pour les transports du quotidien. Mais le GART estime qu'il ne pourra y avoir de politiques publiques de mobilité efficaces sans un renouvellement du modèle économique des AOM. C'est un enjeu prioritaire auquel le GART est prêt à prendre toute sa part.

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'automobile. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Guy LE BRAS
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE
Responsable communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org